

Président : Christian Ducos

Siège : 38 rue Victor Hugo, 40025 Mont-de-Marsan Cedex

www.adourmidouze.fr

Compte-rendu

Mardi 18 avril 2023 à 18h

Pôle Associatif
145 Chemin du Pigeon
Souprosse

ORDRE DU JOUR

I.	Affaires générales.....	4
1.	Présentation fiche de poste pour recrutement technicien rivière	4
II.	Gestion des milieux aquatiques	5
1.	Travaux réalisés.....	5
a)	Recharges en granulats sur le Pesqué et la Téoulère	5
b)	Renaturation du Gioulé à Cazères-sur-l'Adour	5
c)	Travaux post-intempérie	6
2.	Bilan des consultations achevées ou en cours	7
a)	Création d'un abreuvement	7
b)	Création de 2 passages à gué	7
c)	Démantèlement d'ouvrage	8
d)	Gestion de la Renouée.....	9
e)	Entretien des plantations.....	10
3.	Actualités études hydromorphologiques et hydrauliques.....	10
a)	Etude bassin versant du Bos.....	10
b)	Etude bassin versant du Baillé et du Vergoignan.....	10
c)	Etude bassin versant de l'Escloupé	11
4.	Réflexion zones humides	11
a)	Sollicitation Mont-de-Marsan Agglomération	11
b)	Portage d'étude par des tiers sur portion d'EPCI de notre territoire	11
III.	Sentier de l'Adour.....	12
1.	Ouverture du prochain tronçon.....	12
2.	Rando guide Sentier de l'Adour	12
IV.	Démarche transversale	12
1.	Plantation de haies à Bégaar avec la FDC40.....	12
V.	Natura 2000	13
1.	Charte du site « L'Adour ».....	13
2.	Amélioration des connaissances	13
a)	Suivis des cistudes	13
b)	Stage poissons migrateurs.....	14
3.	Journée d'information à destination d'Alliance Forêt Bois	14
VI.	Animation.....	15
1.	Animations passées	15
a)	Intervention au centre de loisirs de Tartas	15
b)	Intervention auprès des BTSA GEMEAU de Oeyreluy.....	15
c)	Intervention auprès de la formation Technicien GEMAPI du CFPPA de Vic-en-Bigorre 15	
d)	Programme d'animation « Adour Sans Déchets »	16

e) Journée Mondiale de l'Eau 2023	16
2. Animations à venir	17
a) Programme d'animations scolaires.....	17
b) Programme d'animations grand public.....	17

I. AFFAIRES GENERALES

1. Présentation fiche de poste pour recrutement technicien rivière

Comme évoqué lors du dernier comité syndical et comme validé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne principal financeur des postes de technicien rivières, le syndicat prévoit d'intégrer un technicien supplémentaire à son équipe à partir du 1^{er} juillet 2023.

A l'approche de cette nouvelle embauche, l'idée serait de mieux se répartir le territoire par secteur entre l'ensemble de l'équipe.

Le nouveau technicien serait en charge du secteur de l'Adour Aval (après la confluence Midouze) ainsi que des sous-bassins du Bos et des 3A, issu d'un transfert de périmètre effectué lors de la mise en œuvre de la GEMAPi, avec l'ancien SYRBAL.

Sur ces bassins versants les plans de gestions restent à élaborer.

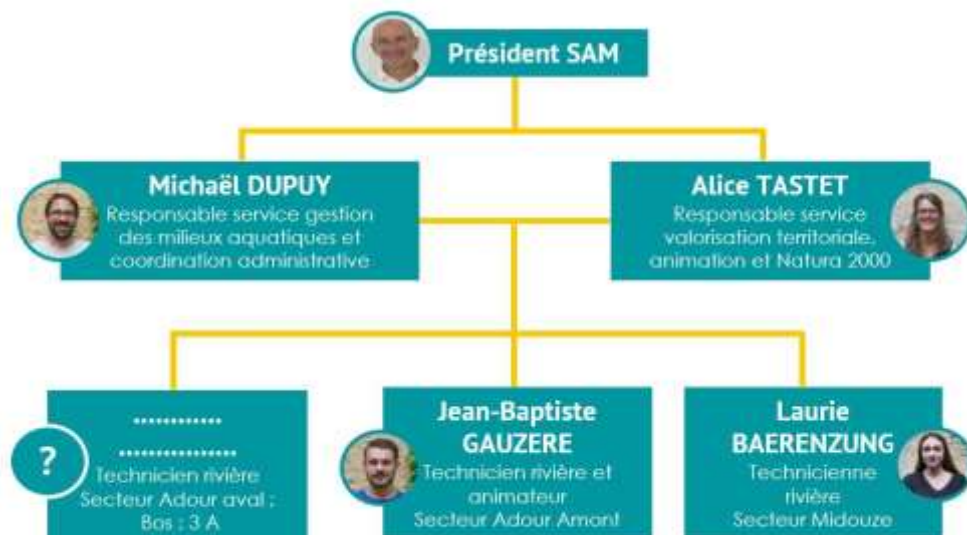
Le technicien serait également le référent en matière de suivis des actions menés par le syndicat (suivis biologiques, hydromorphologiques etc...).

Outre cette sectorisation et cette spécialisation, les grandes missions du poste seraient identiques à celles menées par les autres techniciens rivières à savoir :

- Missions de gestion des milieux aquatiques
- Missions d'animation et de sensibilisation
- Missions d'animation de démarches transversales

Il s'agirait d'un poste en catégorie « B » de cadre d'emploi « technicien territorial ».

Voici l'organigramme mis à jour en perspective de cette embauche :



Questions et remarques remontées en séance

Martine ERIDIA : demande si le poste sera ouvert en externe.

Martine MAURY : indique que oui.

II. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

1. Travaux réalisés

a) Recharges en granulat sur le Pesqué et la Téoulère

Les travaux de recharges en granulat par dôme se sont achevés en novembre 2022. Les travaux se sont déroulés sur la commune de Saint-Maurice-sur-l'Adour (ruisseau du Pesqué) ainsi qu'à Grenade-sur-l'Adour (ruisseau de la Téoulère).

Les objectifs de cette action sont de :

- Dynamiser les écoulements des cours d'eau
- Créer des ralentissements dynamiques en favorisant des légers débordements sur des zones à enjeux faible.
- Améliorer la qualité de l'eau grâce à une meilleure oxygénation

Le volume de granulat initialement était de 59 m³, au total 68 m³ (ou 117 tonnes) de granulat ont été utilisés pour mettre en œuvre cette action (fourniture du granulat dans une carrière locale).

Les granulats utilisés ont été de 2 sections granulométriques 80/120mm et inférieur à 40 mm.

La répartition des volumes a été la suivante 35 m³ sur le ruisseau du Pesqué et 30 m³ sur le ruisseau de la Téoulère.

L'entreprise Montieux travaux a retenu pour réaliser les travaux comprenant la mise en œuvre ainsi que la fourniture des granulats de petits sections, inférieure à 40 mm.

Bilan financier :

Le montant prévisionnel de l'opération était de **16 500 € HT**.

Le coût total de l'opération est de **11 580,90 € HT**, réparti comme ci-après.

Les prestations réalisées par l'entreprise Montieux pour un montant de 9 6000 € HT.

L'achat de 90 tonnes (environ 65 m³) de granulats, granulométrique 80/120 mm, pour un montant de 1 980,90 € HT.

b) Renaturation du Gioulé à Cazères-sur-l'Adour

Les travaux de renaturation du cours d'eau du Gioulé se sont déroulés sur la commune de Cazères-sur-l'Adour.

Ces travaux ont été effectués par le groupement EGAN Aquitaine & EQUO VIVO et se sont achevés fin mars 2023.

Les objectifs des travaux sont :

- Recréer une diversité d'écoulements
- Améliorer la qualité de l'eau
- Créer des habitats aquatiques pour la faune piscicole

Un total de 9 banquettes minérales, 5 banquettes végétales, 10 épis déflecteurs en fascine de saule et une pose de blocs épars a été mis en place dans le cours d'eau.

Un suivi topographique et technique CARHYCE (**C**ARactérisation **H**Ydromorphologique des **C**ours d'**E**au) est mis en place afin de suivre dans le temps les évolutions de ces aménagements.

Bilan financier :

Le montant prévisionnel de l'opération était de **35 000 € HT**.

Le coût total de l'opération est de **47 403 € HT** réparti comme ci-après :

Les prestations réalisées par le groupement EQUO VIVO et EGAN Aquitaine pour un montant de 43 930 € HT.

L'achat de 155 tonnes (environ 110 m³) de granulats tout venant d'une section 40/120 mm pour un montant de 3 473 € HT.

Synthèse globale de ces opérations :

Dans un souci d'amélioration et de retour d'expérience, il convient d'analyser ces 2 opérations qui ont toutes les deux été amenés à être modifiée en cours d'exécution notamment vis-à-vis des granulats dont nous disposions localement.

Selon des retours d'autres opérations similaires, il a été retenu de constituer les dômes et les banquettes minérales avec une part importante de granulométrie grossière (supérieure à 80 mm) permettant d'assurer la tenue de ces aménagements.

Cependant il faudra suivre l'évolution de ces sites, car a posteriori, il semblerait que réaliser les aménagements avec du tout-venant, sans part grossière trop importante, aurait pu être tout aussi pérenne. Cette réflexion est à intégrer dans les prochains travaux similaires.

Questions et remarques remontées en séance

Henri NAPIAS : demande quel était l'état du cours d'eau avant travaux.

Michaël DUPUY : indique qu'il s'agissait d'un cours d'eau identifié comme masse d'eau dégradée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

c) Travaux post-intempérie

Les travaux post-intempéries ont débuté fin 2022 et sont pour 5 d'entre eux achevés. Il ne reste plus que la reprise de la berge le long du canal d'Aire-sur-l'Adour, opération soumise à la gestion des eaux pluviales, préalable à toute intervention sur la berge.

Le marché avait été alloué en 2 lots attribués respectivement à EGAN Aquitaine et SB Paysage.

Bilan financier :

Lot	Cours d'eau	Commune	Montant prévisionnel	Montant réel	Statuts
1	Ruisseau des Arribaouts	Aire-sur-l'Adour	8 900 €	10 500 €	Achevée
	Canal	Aire-sur-l'Adour	9 2000 €	8 440 €	En attente
	Affluent Lourden	Duhort Bachen	7 300 €	15 425 €	Achevé
2	Ruisseau de Lamarque	Cauna	8 000 €	7 455 €	Achevé
	Ruisseau de Pouchon	Aurice	12 000 €	7 465 €	Achevé
	Ruisseau de la Côte	Larrivière-Saint-Savin	20 000 €	7 235 €	Achevé

2 sites ont présenté des complexités dans la phase d'exécution, dues à la présence de source et de terre de glaise blanche avec une faible tenue.

2. Bilan des consultations achevées ou en cours

a) Création d'un abreuvement

Un marché va être lancé prochainement afin de créer un abreuvement. Ce futur aménagement est prévu sur le cours d'eau du Martinet situé à Pontonx-sur-l'Adour.

Objectifs de cette future action :

- Protéger les berges en limitant le piétinement des bovins
- Améliorer la qualité de l'eau et des habitats

Un travail de médiation a été réalisé en amont avec le propriétaire afin de proposer un aménagement pertinent pour le milieu et pour le propriétaire. Ainsi une convention est mise en place afin de s'assurer qu'un entretien de la part du propriétaire sera effectué sur cet ouvrage.

b) Création de 2 passages à gué

Un marché va être lancé prochainement afin de créer 2 passages à gué. Ce futur aménagement est prévu sur le cours d'eau du Marians situé à Grenade-sur-l'Adour.

Objectifs de cette future action :

- Limiter le piétinement des bovins sur le fond du lit et les berges
- Améliorer la qualité de l'eau et des habitats

La signature de la convention entre le propriétaire et le SAM est en cours.

Consultation en cours :

Pour l'année 2023, il est prévu de solder les opérations qui ont été inscrites sur les programmes 2021 et 2022, dont la réalisation d'actions permettant l'amélioration d'ouvrages de franchissement.

Ceci comprend le démontage d'ancien passages busés, poteau béton etc... pour les remplacer par des passages à gués.

Ces actions sont prévues sur :

Commune(s)	Cours d'eau	Chiffrage prévisionnel HT
Larrivière-Saint-Savin et Montgaillard	Ruisseau du Téchénérat	10 000 €
Larrivière-Saint-Savin et Renung	Ruisseau du Mahourat	8 000 €
Grenade-sur-l'Adour	Ruisseau du Marians	10 000 €

c) Démantèlement d'ouvrage

Pour l'année 2023, il est également inscrit dans le PPG une action de démantèlement d'ouvrage. L'objectif étant de restituer la continuité écologique au cours d'eau. L'action se situe sur le ruisseau du Courdaoute sur la commune de Grenade sur l'Adour.

Après des chiffrages d'entreprises spécialisée, l'action semble complexe car l'ouvrage se situe en amont d'un pont et d'une route. Les fondations de part et d'autre semblent vétustes et nécessite très probablement une étude complémentaire sur leur temps.

Intervenir sur l'ouvrage sans faire une étude préalable sur les fondations semble complexe.

Pour l'heure cette action reste en attente, d'autres entreprises doivent venir faire des chiffrages et un rendez-vous avec la propriétaire doit avoir lieu.

Autre suggestion de travaux dans le cadre du PPG :

Le syndicat a été sollicité par une propriétaire, habitante de la commune de Lamothe, riveraine du cours d'eau le Moulin de Barris. Cette propriétaire a des problématiques concernant deux ouvrages transversaux au ruisseau. Ces ouvrages sont des anciens seuils de moulin assez vétuste.

Des interventions sur ces 2 ouvrages étaient programmées dans le cadre du PPG, pour l'année 2024. Le bureau d'étude avait ciblé comme action le démantèlement complet des deux ouvrages.

Après un état des lieux, les travaux prescrits par les techniciens, sont d'effectuer un démantèlement partiel du premier ouvrage puis un arasement complet du second.

Des visites sur site vont avoir lieu avec différentes entreprises pour établir un chiffrage prévisionnel.

A l'heure actuelle, un premier chiffrage a été effectué par l'entreprise Adour Travaux Spéciaux pour un total **16 498 € HT** comprenant des travaux sur les des deux ouvrages.

→ **Pouvons-nous envisager d'avancer ces travaux cette année ?**

Questions et remarques remontées en séance

Bernard KRUZINSKY : interroge les techniciens sur les conséquences en amont d'un arasement d'ouvrage.

Jean-Baptiste GAUZERE : explique que l'on observe généralement un abaissement de la ligne d'eau sur quelques centaines de mètres (il prend exemple de l'ouverture des vannes sur le Moureou à Morcenx où l'abaissement est visible sur 200m).

d) Gestion de la Renouée

Depuis 2015 sur le linéaire de l'Adour, des foyers de renouée du Japon ont été identifiés. Le syndicat a mené des opérations de lutte pour limiter sa propagation et essayer d'éradiquer ces foyers. Plusieurs techniques ont pu être mise en œuvre et testée, comme l'arrachage, le décaissement des terres contaminées et la plantation de saule pour de la concurrence et le salage.

Pour 2023, il est prévu de mettre en place de nouveau protocole expérimental, qui aurait fait leur preuve sur d'autre territoire.

Une consultation a été réalisée en laissant libre les propositions techniques de lutte selon les protocoles existants.

3 entreprises ont répondu à la consultation et 2 nouveaux protocoles brevetés ont été proposé.

Les entreprises ayant déposé une offre sont l'Arbre à pain, ID Verde et EGAN Aquitaine.

Le montant prévisionnel de l'opération est de **30 000 € HT**.
Les propositions financières vont de 7 500 € à 33 750 €.

L'analyse des offres doit être réalisée.

Questions et remarques remontées en séance

Marie-Hélène DANGOUMEAU : demande des précisions sur les techniques de gestion de la Renouée via grillage étouffant sur des foyers existants.

Michaël DUPUY : précise qu'il y a d'abord une phase d'arrachage avant la pose du grillage.

Yves OLIVER : demande ce qu'il en est de l'évacuation de la Renouée arrachée l'an passée stockée dans les ateliers Municipaux de Gouts.

Michaël DUPUY : se renseigne auprès de l'entreprise en charge de la prestation qui comprenait l'évacuation.

e) Entretien des plantations

Suite au chantier test « boisements rivulaires » porté par l'Institution Adour, sur la commune de Saint-Jean-de-Lier, le syndicat assure l'entretien des plantations. L'année précédente une entreprise d'insertion (L'Arbre à pain) avait réalisé les travaux d'entretien.

Cette année une consultation a été réalisée et 3 entreprises ont répondu : SB Paysage ; SARL Roques Paysagiste ; L'Arbre à pain.

Après une analyse multicritère, comparant les offres des différentes entreprises ainsi que la méthodologie d'intervention, le classement se présente tel quel :

- 1- L'Arbre à pain - 7 770 euros HT
- 2- SB Paysage - 8 420 euros HT
- 3- SARL Roques Paysagiste - 11 372 HT

Questions et remarques remontées en séance

Philippe OGE : fait part de son retour d'expérience sur une des entreprises ayant effectué une offre.

3. Actualités études hydromorphologiques et hydrauliques

a) Etude bassin versant du Bos

Le syndicat a rencontré à deux reprises Maisadour pour l'action de remise à ciel ouvert du cours d'eau dans la zone d'Elevage Service à Saint-Sever qui était ressortie comme solution suite au diagnostic.

Toutefois, lors des échanges avec des acteurs locaux, il a été porté la réflexion sur la pertinence de créer un chenal de connexion en amont de la zone artisanale.

Lors de la visite de terrain, le bureau d'étude avait aussi identifié cette possibilité.

Cette seconde option de bras de décharge, moins complexe techniquement et moins coûteuse, est en cours de modélisation.

Une réunion de présentation de cette 2^{de} solution technique est prévue le 25 avril 2023.

b) Etude bassin versant du Baillé et du Vergoignan

Une rencontre a eu lieu avec la Communauté des Communes d'Aire-sur-l'Adour pour échanger au sujet de la mise en œuvre de deux actions issues de l'étude sur ces bassins versants, à savoir :

- La réouverture d'un bras pour évacuer une partie des débits de crue vers une zone d'expansion, ancien site d'extraction. Cette opération est du ressort de la compétence communautaire « Prévention des Inondations » (PI). La CDC d'Aire-sur-l'Adour va se rapprocher de L'Institution Adour pour envisager une collaboration pour faire émerger ce projet.

- La création d'un chenal d'évacuation et de zones tampons, compétence du syndicat, qui va porter cette opération pour une mise en œuvre sur l'année 2024.

c) Etude bassin versant de l'Escloupé

La réunion de présentation des solutions est à venir.

Les différentes réunions jusqu'à présent laissent entrevoir une multitude de solutions à combiner les unes aux autres :

- Aménagement d'un bras de décharge vers bassins de la 2x2 voies,
- Aménagement d'un piège à sédiment,
- Stabilisation des versants fragilisés,
- Gestion sélective de la végétation sur les versants,
- Accompagnement du pluvial en bas de pente,
- Désimperméabilisations des sols dans les quartiers pour meilleure gestion du pluvial...

Un cadrage réglementaire va être programmé notamment pour connaître les modalités de mise en œuvre de certaines actions puis un comité de suivi serait programmé.

4. Réflexion zones humides

a) Sollicitation Mont-de-Marsan Agglomération

La Communauté de d'Agglomération Mont-de-Marsan Agglomération souhaite réaliser une étude sur les zones humides sur son périmètre.

L'étude aura pour objectif dans un premier temps de pré-localiser les zones humides et de caractériser leur fonctionnement.

Puis dans un second temps d'élaborer un plan de gestion de certaines zones humides.

La Communauté de d'Agglomération Mont-de-Marsan Agglomération souhaite porter cette étude sur les zones U et AU du PLU et à solliciter les syndicats de rivière (Syndicat du Midou et de la Douze et le SAM) pour contribuer financièrement à l'étude pour couvrir les zones N et A.

Questions et remarques remontées en séance

Bernard KRUZINSKY : précise que cette étude ZH a été impulsée par le Schéma Directeur d'Assainissement.

b) Portage d'étude par des tiers sur portion d'EPCI de notre territoire

Le Syndicat du Gabas Louts et Bahus va porter une étude de prélocalisation des Zones Humides sur son territoire dont la Communauté de communes Terres de Chalosse qui s'interroge sur la position de notre syndicat sur cette thématique et sur la part de leur territoire comprise dans notre bassin versant.

Le syndicat a été convié à participer à une réunion à ce sujet le 4 mai 2023.

➔ **Quelle position doit adopter le syndicat face à ces sollicitations ?**

*Rappel des enjeux : **aménagement du territoire** (meilleure prise en compte des zones humides, **environnemental** (préservation de ces milieux aux fonctions multiples), **économique** (sommations nous capables d'assumer financièrement ces dépenses via nos cotisations ?).*

Questions et remarques remontées en séance

Christian DUCOS : souligne qu'il pense qu'il va être nécessaire d'agir sur ces sujets mais qu'il faudra savoir communiquer auprès des EPCI sur les impacts financiers induits.

III. SENTIER DE L'ADOUR

1. Ouverture du prochain tronçon

Une centaine de kilomètres sont désormais praticable sur l'itinéraire sur les 130km du projet global, il reste donc à finaliser l'aménagement du dernier tronçon de Grenade-sur-l'Adour à Aire-sur-l'Adour pour finaliser l'itinéraire soit une trentaine de kilomètres.

Les communes concernées ont bien délibéré pour permettre le passage en Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires du Département des Landes.

Les marchés ont été prolongés à l'aide d'avenants pour permettre la réalisation des prestations sur l'année 2023.

L'idée est de déclencher les travaux cette fin de printemps/ début d'été.

2. Rando guide Sentier de l'Adour

Le rando guide dédié au Sentier de l'Adour est en cours de mise en forme par le service communication du Département des Landes pour l'impressions de premiers exemplaires comprenant les tronçons déjà ouvert pour la saison estivales 2023. Ils seront disponibles à la vente dans les offices de tourisme du territoire.

Questions et remarques remontées en séance

Christian RAGUE : demande ce qu'il en est du changement de tracé du Sentier sur le secteur Candresse / Hinx suite au changement de propriétaire ?

Alice TASTET : fait état des différentes réunions avec l'ensemble des parties prenantes et des problématiques rencontrées (refus d'un propriétaire, palombières sur alternatives, déconnection du bourg de Candresse à l'itinéraire sur toutes les alternatives...) et indique qu'une rencontre est prévue sur le terrain courant mai avec la commune et l'ONF pour étudier un nouveau tracé.

IV. DEMARCHE TRANSVERSALE

1. Plantation de haies à Bégaar avec la FDC40

Le 7 décembre 2022, ce ne sont pas moins de 1300m de haies qui ont été restaurés sur la commune de Bégaar avec le concours d'une multitude d'acteurs locaux : élus, propriétaires, agriculteurs, fédération départementale des chasseurs, le SAM, ainsi que l'ACCA de Bégaar qui a coordonné la logistique de cette journée.

Ces 1300m n'ont pas été réalisés d'un seul tenant et endosseront des rôles multiples. Tandis que les chasseurs y trouvent un intérêt pour la faune sauvage (zone de refuge, de nidification et de déplacement), les agriculteurs y trouveront eux un intérêt pour les cultures (brises crues, habitat des insectes pollinisateurs) quant au syndicat il se satisfera du rôle que pourront jouer ces linéaires dans l'amélioration de la qualité de l'eau et la lutte contre l'érosion des sols.

Née d'une proposition du syndicat, ce projet s'est intégré dans la démarche globale de reconstitution des corridors écologiques portée par la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes. Cette étape concrète de plantation fut précédée de plusieurs réunions de concertation avec les partenaires concernés à savoir : la commune, les propriétaires et l'ACCA.

Grâce au concours du programme LEADER (financement Européen) géré par le PETA Adour Chalosse Tursan ainsi qu'une subvention de la Région Nouvelle Aquitaine, la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes a financé les 1600 plants, tandis que le SAM a de son côté financé les rouleaux de paillage biodégradable.

45 élèves des classes de CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2 de l'école de Bégaar ont également été associés à ce projet dans l'objectif de sensibiliser les enfants à cette thématique. Ces derniers ont pu contribuer à planter 300m de linéaire.

V. NATURA 2000

1. Charte du site « L'Adour »

Lors du dernier comité de pilotage du site Natura 2000 de l'Adour qui s'est tenu le 24 novembre 2022, la nouvelle charte du site a été adoptée.

L'objectif du groupement en 2023 lors de cette seconde année d'animation est de formaliser l'engagement de certaines communes volontaires en signant la charte du site.

La charte est une sorte de guide de bonnes pratiques qui se décline par des engagements et des recommandations. La charte a deux entrées : une entrée par milieux et une entrée par type d'activités de loisirs.

La charte peut également être signée par des propriétaires privés ou des associations.

Pour les collectivités et les propriétaires, la signature de la charte se fait à l'échelle d'une ou plusieurs parcelles.

Le syndicat dispose d'exemplaires papiers, n'hésitez pas à nous en demander ! Elle est également téléchargeable via ce lien :

https://barthesmidouzemarensin.n2000.fr/sites/barthesmidouzemarensin.n2000.fr/files/documents/page/revision_charte_adour_2022.pdf

N'hésitez pas à venir à notre rencontre si vous êtes intéressé par la signature de la charte sur votre territoire.

2. Amélioration des connaissances

a) Suivis des cistudes

Le document d'objectif du site Natura 2000 l'Adour a identifié un enjeu de conservation FORT pour la Cistude d'Europe. L'espèce est concernée par de multiples objectifs tels que :

- Maintenir un ensemble de milieux naturels fonctionnels et complémentaires dans un bon état de conservation
- Conserver et restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
- Adapter la gestion et l'aménagement du site à la sensibilité des espèces et des habitats
- Assurer l'animation du site et développer sa connaissance
- Compléter la connaissance du site

Ce document datant de 2010 exprimait également un manque de données sur cette espèce. Une action dite « hors contrat » avait alors été inscrite avec pour espèce cible la Cistude. Depuis 2010, quelques données de présence de l'espèce ont été saisies dans les bases de données régionales.

Pour cette année 2023, l'objectif du groupement d'animation est de mener un protocole en régie pour homogénéiser les connaissances sur la Cistude d'Europe au sein du site Natura 2000 ou à proximité immédiate.

Ne soyez donc pas surpris si vous nous apercevez l'œil rivé dans nos longues vues du mois d'avril au mois de juin !

b) Stage poissons migrateurs

Le stage « Amélioration des connaissances sur les poissons d'intérêt communautaire du site Natura 2000 l'Adour » a débuté le 15 février 2023. Il est issu d'une volonté du groupement d'animation d'actualiser les données du site, les dernières datant du Document d'Objectif de 2011. L'enjeu du stage est donc de faire un état des lieux de la potentialité d'accueil de l'Adour, pour la reproduction des poissons migrateurs suivant : grande alose, alose feinte, lamproie marine, lamproie fluviatile et lamproie de Planer.

La première partie de l'étude consiste à effectuer des recherches bibliographiques afin de faire le point sur le contexte historique et écologique de l'Adour, et sur le cycle de vie des espèces de poissons étudiées. La seconde partie porte sur la cartographie des frayères potentielles de l'Adour. Elle est divisée en deux temps : un pré-repérage des sites par photo-interprétation, suivi de prospections terrain pour valider ou invalider les sites présélectionnés.

L'objectif est d'aboutir à un inventaire exhaustif des zones de frayères potentielles des espèces d'intérêt communautaire présentes sur l'Adour.

3. Journée d'information à destination d'Alliance Forêt Bois

De part sa double casquette « gestionnaire des milieux aquatiques » et « animateur de site Natura 2000 », le syndicat a été sollicité par la coopérative forestière Alliance Forêt Bois pour intervenir lors d'une journée de formation qui aura plusieurs objectifs :

- Renforcer les échanges entre les techniciens forestiers et les techniciens rivières
- Améliorer la prise en compte des milieux sensibles tels que la ripisylve et les zones humides lors de leurs interventions

Cette journée est prévue le jeudi 11 mai et il est prévu de se rendre sur deux sites supports, un sur le bassin de l'Adour à Gouts et un sur le bassin de la Midouze à Carcen-Ponson.

VI. ANIMATION

1. Animations passées

a) Intervention au centre de loisirs de Tartas

Le syndicat a été sollicité par l'accueil de loisirs de Tartas qui a basé les activités des vacances scolaires de février autour des 4 éléments : terre, eau, air, feu !

Nos animateurs sont donc intervenus le temps d'une journée dédiée à l'eau.

L'intervention de la matinée fut consacrée aux -6ans où ont été abordés les animaux vivant dans ou à proximité des milieux aquatiques tandis que les ateliers de l'après-midi furent dédiés aux cycles de l'eau naturel et domestique ainsi qu'aux différents usages de l'eau avec les 6/10 ans. Au total pas moins de 51 enfants ont été sensibilisés tout au long de cette journée !

b) Intervention auprès des BTSA GEMEAU de Oeyreluy

Le LEGTA Hector Serres de Oeyreluy forme chaque année des étudiants en BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau. Cette formation est tournée principalement vers la connaissance et la maîtrise de la ressource en eau et vers la compréhension des systèmes hydrauliques.

Dans le cadre d'un module technique, les professeurs ont décidé d'étudier le fonctionnement de l'Adour et de son bassin versant sur l'aval du territoire du syndicat en abordant les notions de crues, de risque, d'enjeu.

Ainsi le mardi 24 janvier 2023, le syndicat est intervenu pour présenter ce qu'est un syndicat de rivière mais également pour aborder la notion de bassin versant et d'aménagement du territoire par le biais de deux ateliers :

- l'analyse d'une bâche illustrée en mettant en avant les avantages et les inconvénients de certains aspects de l'aménagement d'un bassin versant vis à vis des inondations.
- la reconstitution du territoire sur une maquette à partir de la lecture d'une carte.

c) Intervention auprès de la formation Technicien GEMAPI du CFPPA de Vic-en-Bigorre

Le lundi 3 avril le syndicat a accueilli la formation technicien GEMAPI du CFPPA de Vic-en-Bigorre sur son territoire, cette journée s'est déroulée en deux temps :

- Une présentation en salle à la mairie de Bordères-et-Lamensans durant laquelle le technicien du SAM a pu présenter le syndicat, le Plan Pluriannuel de Gestion en sa globalité pour ensuite faire un zoom sur deux actions à savoir la recharge en dômes ainsi que la renaturation du Gioulé.
- Une visite sur site à Saint-Maurice-sur-l'Adour pour la recharge en dômes et à Cazères-sur-l'Adour pour la renaturation du Gioulé, l'objectif était de découvrir les travaux réalisés, de discuter de leur mise en œuvre, des objectifs poursuivis et des contraintes rencontrées.

Il est important pour le syndicat de contribuer à cette formation qui représente localement un vivier de potentiels futur professionnels dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques.

d) Programme d'animation « Adour Sans Déchets »

Pour la seconde année consécutive, la fédération départementale de pêche des Landes, le SICTOM du Marsan et le syndicat se sont associés pour proposer le programme d'animation « Adour Sans Déchets » à tous les élèves de 5ème du collège de Grenade-sur-l'Adour.

Ce programme d'animation est né en réponse au constat que c'est au niveau des communes les plus peuplées en bord d'Adour que l'on trouve le plus de déchets. L'objectif est donc de sensibiliser les jeunes générations pour remédier à cette problématique.

Le programme s'articule en 3 interventions :

1ère intervention le 27 février 2023 : ateliers ludiques avec le SICTOM (tri des déchets), la Fédération Départementale de Pêche (découverte des poissons) et le syndicat (découverte du bassin versant de l'Adour).

2nde intervention le 4 avril 2023 : ramassage de déchets du collège vers l'Adour. C'est au total 30kg de déchets qui ont été collectés lors de ce ramassage :

*Sac jaune = 8.75kg

*Sac noir = 4.135kg

*Verre = 6.16kg

*Déchèterie = 10.745kg

*Mégots de cigarettes = 0.685kg

3ème intervention le 23 juin 2023 : initiation à la pêche et atelier sur la qualité de l'eau.

Au total ce sont 107 enfants qui bénéficieront de ces interventions.

e) Journée Mondiale de l'Eau 2023

Comprendre l'interaction d'enjeux aussi bien locaux que mondiaux, interpeller, débattre, émouvoir, voici le sens de la journée mondiale de l'eau. Quelle belle occasion à saisir pour vous parler de la Midouze !

Pour la cinquième année consécutive, le syndicat a renouvelé son partenariat avec le lycée agricole professionnel de Mugron en confiant la réalisation du clip vidéo « Confiez-nous la Midouze » et l'organisation d'un événement autour de sa diffusion à 4 étudiants de BTSA Développement et Animation des Territoire Ruraux.

C'est une trentaine de personnes (élus, partenaires, riverains de la Midouze) qui se sont déplacés à Tartas en ce 22 mars.

La soirée s'est déroulée en deux temps, tout d'abord les étudiants ont proposé des ateliers ludiques autour de la Midouze. Ensuite, ils ont diffusé le clip vidéo « Confiez-nous la Midouze » pour lequel ils ont collecté les témoignages, réfléchis au scénario et ils ont ensuite confié le montage à Notilus studio.

Tout au long de la soirée, les participants, pouvaient aller déposer une anecdote relative à la Midouze sur un tableau dédié.

Pour les plus curieux, ci-contre le lien de visualisation du clip « Confiez-nous la Midouze » : <https://youtu.be/Av7BT6Ryzo>

2. Animations à venir

a) Programme d'animations scolaires

Le programme scolaire de l'année 2022/2023 sera à destination des écoles de la communauté des communes Chalosse Tursan. Ce programme sera co-porté par les 3 syndicats compétents sur ce territoire à savoir : le Syndicat du Bassin Versant des Luys (SBVL) et le Syndicat du Gabas, du Louts et du Bahus (SGLB) et le SAM. Au total 28 classes se sont inscrites.

b) Programme d'animations grand public

Date	Lieu	Objet	Partenaires
26/04/2023	Onard - Poyanne	Balade commentée sur le Sentier de l'Adour	OT Terres de Chalosse
07/05/2023	Mugron	Atelier ludique sur la biodiversité des milieux aquatiques après une projection de courts métrages	Association Entracte
13/05/2023	Cazères-sur-l'Adour	Stand lors de la fête des Saligues	OT Pays Grenadois
25/05/2023	Aire-sur-l'Adour	Les oiseaux de chez vous – Rencontre avec Franck Ibanez (ornithologue) et le SAM	CdC Aire-sur-l'Adour
15/06/2023	Grenade – St-Maurice	Balade commentée sur le Sentier de l'Adour	OT Pays Grenadois
13/07/2023	Cazères - Larrivière	Descente en canoë commentée	OT Pays Grenadois / Association Lagrange
17 et 18/07/2023	Dax	Stand lors des berges éphémères	Ville de Dax
10/08/2023	Cazères - Larrivière	Descente en canoë commentée	OT Pays Grenadois / Association Lagrange
11/09/2023	Mugron - Nerbis	Balade commentée sur le Sentier de l'Adour	OT Terres de Chalosse